

Affaire Dekhar : la grotesque réponse de Valls au député Bompard

Répondant au député Jacques Bompard, qui faisait remarquer à l'assemblée nationale qu'une tentative d'hallali politique avait été mise en route contre tout ce que le monde officiel et ses coteries et clientèles appellent « l'extrême droite », à la suite des exploits d'Abdelhakim Dekhar, le ministre Valls a répondu, par un mouvement de menton accompagnant un propos totalitaire glaçant.

En effet, contrairement à ce qui fut dit, avant que la police ne retrouve l'homme venu défourailler et tirer sur un photographe du quotidien « Libération », le tireur n'était pas un candidat assassin formaté par « l'extrême droite » et ses thèmes. C'est un compagnon de route de la mouvance qui produira « Action directe » et qui se décline, encore aujourd'hui, dans ce que l'on appelle, par commodité, les « antifas ».

Loin de reconnaître la méprise –méprise du même ordre que celle commise à l'occasion des tueries de Toulouse, avant de découvrir Mohamed Mehra et ses auxiliaires djihado-salafistes et non des gens de la mouvance « d'extrême droite »-, le ministre de l'intérieur persiste et signe. Dans sa réponse au parlementaire, il s'est voulu nouveau Fouquier-Tinville, lui répondant avec brutalité : « *vous divisez, vous vous attaquez aux institutions, vous menacez la république !* » blabla.

Cette sortie grotesque et totalitaire présente deux volets : En premier lieu, elle dénonce à la vindicte politique. Elle appelle les foudres de la loi sur tout programme politique et toute formation qui considère et défend, devant l'opinion, qu'il faut de nouvelles institutions politiques pour ce pays.

En d'autres termes, le marxisme de Marx, celui de Trotski et de Rosa Luxembourg, étant un programme ainsi que des partisans organisés, appelant à développer la lutte des classes et à agir systématiquement pour la transformation de l'opposition économique entre les classes formant la société capitaliste en combat révolutionnaire pour un Etat des Soviets, -une dictature du prolétariat-, leurs idées et leur action doivent subir les foudres de la justice !

Si l'on suit le raisonnement contenu dans la réponse de Manuel Valls, le marxisme révolutionnaire ainsi que les marxistes de cette école politique doivent être dénoncés et déférés devant les tribunaux. Ils « divisent » ; ils « menacent » les « institutions politiques » existantes, qu'ils appellent à briser pour établir une démocratie ouvrière nécessitant d'autres institutions.

Répondant à Jacques Bompard, c'était « l'extrême droite » qui était visée.

Mais où commence, et où s'arrête « l'extrême droite » ? En effet, comme tout ce qui ne met pas le petit doigt sur la couture du pantalon pour dire « à vos ordres chef », aux décisions de la « commission européenne », est désormais taxé de « populisme », -et comme *populisme* est devenu, dans la bouche du ministre et des médias aux ordres, un autre mot pour dire fascisme- tout le mouvement ouvrier politique, partisan du socialisme réorganisant les forces productives selon les besoins de l'ensemble de la société humaine et les nécessités de leur développement aux fins d'accroître la richesse sociale et le bien-être général -, avec lui aussi, sont coupables de « populisme », de *division et de remise en cause des institutions*, tout citoyen et tout groupement de citoyens considérant que les institutions sont mauvaises.

Conclusion du discours du ministre de l'intérieur : doivent être combattus et poursuivis, tous ceux qui défendent publiquement que nos mauvaises institutions politiques rendent

nécessaire une nouvelle révolution qui poursuivra dans la voie de 1788-1815, de 1830, de 1848, de 1870-71, de 1905, de 1917...

Selon les critères de la « *pensée-Valls* », le mouvement ouvrier politique classique se retrouvera devenu « d'extrême droite » et placé dans le collimateur des foudres politiques et -demain- des foudres judiciaires et pénales de la décrépité normalitude.

République en danger ?

Oui la république est en danger. Oui elle l'est !

Elle l'est, quand le Ministre Taubira renforce les délires de la Cour européenne des droits de l'homme ; une Cour qui juge et sévit en affaiblissant les conquêtes démocratiques collectives, au nom d'un *droit de la personne* se superposant aux droit de candidats assassins.

La république est en danger, quand une Cour irresponsable se prononce contre le droit de défendre la démocratie, quand elle décide de protéger les droits des djihadistes, contre les besoins vitaux et le Droit à la de sécurité de chacun d'entre nous, quand elle interdit à la police le recours aux moyens technologiques qui ont permis de déjouer de nombreux attentats ou de retrouver des personnes enlevées.

Qui divise ?

Qui menace la république ? Qui n'a cure de la vie des citoyens ? Qui, sinon quelques inquiétants personnages, imbus de préjugés de Caste, se camouflant sous des oripeaux pseudo démocratiques, décrétant qu'ils interdisent que la société se défende contre des groupuscules « religieux » qui affirment, - ouvertement, oralement et par écrit-, leur volonté d'instaurer la tyrannie partout...au nom de la religion?

Qu'est-ce qui doit prévaloir ? Les droits personnels des candidats à l'instauration de la tyrannie en France comme

ailleurs, au moyen du djihad et de la violence aveugle et sauvage ? La tuerie dans un centre commercial kényan a récemment montré ce que cela signifie de meurtres sans nom, et signifieront en France aussi, – si on laisse besogner et légiférer sans mot-dire, sans réagir-, les circulaires des partisans des décisions de la Cour européenne dite de justice.

Tout est-il dit ?

La position du Procureur de la République, devant la Cour d'Appel, dans le procès de la crèche « Baby loup » et le jugement rendu par la Cour montrent : que toutes les classes de la société sont en mouvement. Ils confirment, à leur façon, qu'au sein des classes et des groupements particuliers au sein des classes, -ici la magistrature debout et la magistrature assise- cela bouillonne et va dans tous les sens. Cela confirme : que les oukases de la bureaucratie bruxelloise, – même ceux à l'œuvre derrière le masque du Juge-, reçoivent un accueil partout mitigé sinon hostile. Ici, c'est un oukase imposant à la démocratie le devoir de se ligoter pieds et poings...pour préserver les *droits humains* d'individus affirmant, sur tous les tons, leur implacable et meurtrière volonté de priver tous les humains de tout droit personnel ou collectif.

Rien n'est joué, dans un sens ou un autre

Le taubirisme de la Cour européenne, n'a pas eu l'oreille d'une Cour d'appel, ni celle d'un Procureur. Il n'a pas l'oreille de la société, en dehors d'une petite faction, une kyrielle d'associations sans adhérent (ayant fait de la Garde-des-sots une icône intouchable, d'autant plus intouchable qu'étant « noire », en la brocardant ce serait tous les « noirs » qui seraient visés, brocardés et atteints).

Le taubirisme est une idéologie du suicide social. Il considère les citoyens de ce pays comme une cohorte de lemmings, qui iront d'eux-mêmes se suicider politiquement,

afin de faire allégeance aux fanatiques tyrans rêvant tout haut de faire de chacun de nous un dhimmi ou un nouveau converti soumis au règne éternel de la dictature implacable de la charia.

La brutale et cynique réponse du Ministre de l'intérieur signifie : que les sommets de la normalité ont bien conscience de ces enjeux. Elle montre aussi qu'ils ont choisi d'imposer à la société le suicide civique. Comme des millions de lemmings, les Français devraient se soumettre aux institutions liberticides, même lorsqu'elles organisent le chaos, même lorsqu'elles bafouent le contenu social et politique du mot républicain, au sens qu'il a pris en 1792 et par la suite, dans ce pays et au-delà.

Avec Manuel Valls, la révolution est désormais une perspective et un programme prohibés. Le mot, prononcé, risque de devenir un délit

Les « institutions » sont identifiées à la république. Il ne peut y en avoir d'autres, surgissant de l'activité sociale et civique de la société décidant d'elle-même et par elle-même. Manuel Valls et les siens ont décrété que l'Histoire est terminée.

En conséquence, ils tonnent, ou prétendent tonner : « c'est cela, rien que cela, ou la répression pour crime de lèse-institutions, pour crime de lèse-division de la société !!

Ce n'est pas à Clémenceau que m'a fait penser Manuel Valls répondant en crachant la haine politique et la menace, mais au Thiers de la période des fusillades massives de la semaine sanglante de la fin mai de 1871, quand il fallait faire rentrer dans les rangs ces mauvais sujets de prolétaires parisiens qui, déjà, se rendaient gravement coupables de « division de la société » et de « démolition d'institutions ».

En 2013, on chante encore le souvenir de la Commune, pas celui

de Thiers et des pelotons d'exécution, pas celui des fusilleurs

Dans 142 ans, ce n'est pas le discours de Valls qui restera dans les mémoires. Ce ne sera pas celui du taubirisme, mais celui de ceux qui diront : non, non mille fois non ! Non, aux lâches hérauts de la défense de la tyrannie, au nom des droits individuels des candidats assassins djihadistes et de leurs supporters des deux sexes, présentant le droit de porter l'uniforme de guerre du djihad totalitaire comme étant une manifestation légitime ou licite du port du vêtement de son choix, déclarant licite de préparer des attentats sans être pistés ou géolocalisés par ceux dont c'est le métier de les déjouer et les rendre impossibles.

Alon Gilad